

**Université d'Oum El Bouaghi**

**Faculté des sciences de la terre et architecture**

**Département d'aménagement**

**1 ère année/ Semestre2**

**Année universitaire 2024-2025**

**Cours: Analyse de l'espace géographique et  
aménagement du territoire 2**

Cours 10: **AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE**

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## I. Concepts générale :

*1- **L'aménagement:** une action volontaire, consciente, programmée d'une collectivité sur son territoire qui consiste à modifier, rectifier, corriger, adapter et transformer un espace donné en vue d'un objectif déterminé. Aménager une salle, un bureau, une chambre, une ville ou une région.... L'aménagement se définit toujours par rapport à un objectif bien clair. On n'aménage pas sans une finalité précise.*

*2- **Le territoire:** provient du latin territorium, lui-même dérivé de terra, la terre (globe terrestre, matière, sol, continent, contrée). Il signifie « morceau de terre appropriée ». Il a donné naissance au mot « terroir » et territoire. Trois sens peuvent être donnés au terme «territoire»:*

- Un découpage administratif donné : un espace ayant une autorité compétente mais n'ayant pas une forte homogénéité de population.
- Un espace délimité et contrôlé par une autorité (un Etat) qui forme souvent une nation et/ou un pays.
- Un espace socialisé, approprié par ses habitants quelle que soit sa taille avec une mémoire, une pratique et une représentation de cet espace. Il est l'œuvre de la société indépendamment de sa nature physique, la présence de la ville.

**3- Aménagement du territoire :** Est une action raisonnée de la collectivité sur son territoire. C'est l'action de restructurer un espace donné en exploitant les atouts et limitant les contraintes et les gaspillages par une utilisation rationnelle de l'espace et des ressources, afin d'assurer le bien-être du groupe social et l'équité territoriale. Le gaspillage est à la fois économique, spatial et humain tandis que l'équité se situe au niveau de l'homme, du citoyen, du producteur, du consommateur...

## **II. Les dimensions de l'aménagement du territoire :**

Plusieurs dimensions ou composantes contradictoires se dégagent de cette définition de l'aménagement:

**1- La dimension économique :** *Utiliser les atouts revient à favoriser les points forts, la croissance là où elle est et ne pas casser le processus amorcé ce qui accroît les déséquilibres.*

**2- La dimension sociale :** *Assurer l'équité territoriale reviendrait souvent à sacrifier la croissance d'où le gaspillage des ressources et des moyens qui sont souvent limités.*

**3- La dimension environnementale :** *elle consiste à préserver l'environnement et les ressources en vue de permettre un développement durable et un bien être pour la population concernée.*

**4- La dimension spatiale :** *l'espace devenu lui-même une ressource rare, il convient de bien l'utiliser pour accompagner les trois premières composantes. En outre, il s'agit de doter le territoire concerné d'une structure spatiale viable. C'est une optimisation des répartitions spatiales.*

**5- La dimension stratégique :** *L'aménagement est avant tout une conception du futur, une vision stratégique de la société de demain, c'est une projection de la société de demain sur l'espace.*

### **III. Les objectifs :**

L'aménagement du territoire peut avoir des objectifs différents qu'il faudrait associer pour en assurer la cohérence, ces objectifs supposent une philosophie de l'agir et non du laisser-aller :

- Mieux distribuer les activités et les populations sur le territoire
  - Réduire les disparités
  - Améliorer la performance globale ou celle de certains lieux
- On peut distinguer quatre objectifs complémentaires pour l'aménagement du territoire :
- La recherche d'un développement cohérent et global des espaces en fonction des aptitudes et les données propres.
  - Assurer à chaque citoyen un cadre de vie respectable en tant qu'être humain, citoyen, producteur, consommateur...
  - L'éclairage à long terme afin de justifier les décisions et les actions à entreprendre à court et moyen terme.
  - L'amélioration des conditions de vie du citoyen en matière d'habitat, emploi, transport...

## IV. Les enjeux :

### a) La lutte contre les inégalités

Le premier objectif de l'aménagement du territoire est la **réduction des inégalités entre les régions, mais aussi entre les villes et les campagnes, par exemple en matière d'accès aux transports, à l'éducation et à la santé, ainsi, les territoires faibles ou enclavés**

### b) La création de pôles compétitifs

Au-delà d'un simple soutien aux régions enclavées, l'aménagement du territoire cherche à dynamiser les régions et à les rendre **compétitives (attractives pour les investissements et l'emploi)**.

### c) Le rôle du développement durable

Les deux objectifs de l'aménagement vont parfois l'un contre l'autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui les politiques d'aménagement se tournent vers la solidarité entre les territoires, qui s'incarne dans des projets de **développement durable (à la fois compétitifs et solidaires)**. **La démocratie participative est encouragée dans l'élaboration de ces projets**

## **V. Les échelles :**

L'aménagement du territoire est multi-scalaire, il touche plusieurs échelles à la fois. C'est le cas d'un quartier, d'une ville, d'une région, du pays, voire même à l'échelle continental comme est le cas européen à travers les axes routiers, les réseaux de conduite...

**En Algérie l'aménagement du territoire est à l'échelle de la planification stratégique, il décide des pôles et de l'urbanisation future, avec ses instruments (SNAT, SRAT, PAW), l'objet de l'Urbanisme est l'organisation spatiale des villes et ses instruments techniques et juridiques sont (POS et PDAU).**